



COMMUNIQUE DE PRESSE

Abandon du Fonds de solidarité des voyages scolaires :

« En temps de crise, ne pas tenir ses promesses électorales aura de lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat des Wallons et Bruxellois »

Mardi 17 novembre 2009

Le 28 août 2008, à l'issue d'une réunion conjointe des Gouvernements de la Communauté française et de la Région Wallonne, 12 mesures pour soulager le pouvoir d'achat des Wallons et Bruxellois étaient annoncées.

L'une de celles-ci visait la création d'un fonds de solidarité pour diminuer le coût des voyages scolaires afin d'aider les écoles à organiser les voyages et, surtout, à permettre à TOUS les enfants d'y participer. Se rappelant des annonces faites par l'ex-Ministre de l'Éducation Marie Arena (PS) sur l'organisation des voyages scolaires sous la précédente législature (un quota de participants pour le maintien de ces voyages), on ne pouvait que se réjouir de cette mesure... En effet, ce fonds devait permettre d'intervenir jusqu'à 100 euros pour les familles les plus en difficultés.

Inquiet de ne toujours rien voir venir, le député MR et Président de la Commission de l'Éducation **Jean-Luc CRUCKE** a interpellé la Ministre Marie-Dominique Simonet (cdH) : « *Nonobstant les annonces suscitées, ce Fonds n'a toujours pas vu le jour à l'heure actuelle. Qu'en est-il ? Le projet est-il abandonné et classé aux oubliettes ? Le cas échéant, quelles sont les raisons de ce retard totalement anormal ? La lutte pour le pouvoir d'achat n'est-elle plus une priorité du gouvernement ? Les écoles devront-elles sacrifier les projets pédagogiques liés aux classes de dépaysement ?* »

La réponse de la Ministre fut brève, mais limpide : « *Le Gouvernement de la Communauté française doit renoncer à financer cette mesure* ».

En ces temps de crise où l'une des priorités est de sauvegarder le pouvoir d'achat des Wallons et Bruxellois, le MR prend acte, mais ne peut que constater que c'était pourtant là une promesse électorale faite alors que les perspectives budgétaires étaient connues.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be